

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 40 (1993)
Heft: 1-2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ple, il existe quelque 7 à 8 mio de travailleurs clandestins».

La migration économique n'est pas une fatalité

Pour J.-P. Hocké, il s'agit d'apporter tout d'abord une réponse au problème des migrants économiques, en «supprimant», par négociation ouverte, les travailleurs clandestins qui, pour la plupart, proviennent des pays voisins. D'autre part, il s'agira aussi de mettre en pratique le système qui consiste à développer l'économie des pays tiers pour éviter que des mouvements migratoires, découlant de la démographie dont il était question plus haut, susceptibles de se mettre en route, n'atteignent des chiffres sans commune mesure avec ce que l'on peut ou pourrait imaginer aujourd'hui.

En guise de conclusion, J.-P. Hocké rappelle aussi: «Le réfugié est une personne en recherche de protection et, si elle en a besoin, on la lui donne. Pour un immigrant, soit celui qui recherche un emploi, on devrait pouvoir régler le problème par des lois d'immigration entre les pays, car l'Europe occidentale est en mesure d'accueillir plus de personnes qu'elle ne le fait; elle en a besoin et elle en a aussi les moyens. C'est une question de volonté politique, de concertation internationale afin d'éviter qu'en cette fin de vingtième siècle, les tragédies que nous avons connues ces vingt dernières années ne se multiplient.»

L'horreur au quotidien

Un bref rappel historique permet à Véronique Pasquier de situer ce que l'on appelle le conflit yougoslave. L'équilibre fragile d'une société pluri-ethnique, sur fond de crise économique, a permis l'émergence, dès 1986, de Milosevic avec ses discours enflammés. Il s'est emparé des médias pour diffuser une idéologie qui s'est répandue partout, à savoir que s'il veut subsister, le peuple serbe doit rester ensemble. C'est en 1991 que l'on a pu voir à l'extérieur les premiers signes d'une future

scission. La Slovénie, la Croatie, puis la Bosnie, décident de passer à l'indépendance.

«Le prétexte a été fourni en été 1991 par une minorité serbe en Croatie qui s'est révoltée en Krajina et en Slavonie. C'est en août que l'armée fédérale intervient massivement, poursuit Véronique Pasquier, et très vite on constate que cette armée prend pour cible des églises, des hôpitaux, toutes choses qui touchent la population civile et le patrimoine culturel. C'était un avant-goût de ce que pourrait être la guerre.»

Un massacre organisé

Début août l'armée a enfoncé le front oriental, dans la région d'Osijek. «Ce jour-là, le 6 août, précise Véronique Pasquier, je me trouvais sur place. Les habitants ont vu arriver 100 réfugiés en un jour, en provenance d'un village où je me suis rendue le surlendemain pour me retrouver sur les lieux d'un massacre épouvantable. Beaucoup d'autres localités, pas nécessairement serbes, ont été investies de manière très brutale. Le pilonnage était incessant et personne n'a oublié Bukovar, en novembre 1991.»

Plus de 50 000 réfugiés ont trouvé asile, une partie en Hongrie, d'autres en Allemagne et quelques-uns en Suisse au début 1992.

Le «nettoyage» ethnique

Selon Véronique Pasquier, c'est de cette époque que datent les premiers signes du «nettoyage» ethnique. Par exemple, au nord d'Osijek, on a constaté que la population de villages entiers était chassée. Ce schéma se reproduira plus tard en Bosnie. Ironie du sort, la Bosnie était à l'époque, une terre d'accueil pour les Croates et les Serbes qui fuyaient la guerre en Croatie.

L'impasse

Cette guerre terrible s'est terminée vers janvier/février 92. A l'époque ces gens avaient encore un couloir de sortie vers la Hongrie et vers l'Allemagne. Pour Véronique Pasquier: «A ce moment, les

moyens matériels existaient encore. J'ai vu des détresses, mais celles-ci n'avaient pas l'air sans retour. Simple- ment, une année plus tard, on constate que sur les 600 000 personnes déplacées, il y en a encore 270 000 en Croatie qui attendent de rentrer et qui sont parquées dans des baraquements ou en d'autres lieux. Les perspectives de retour sont plus qu'aléatoires.»

Les zones occupées par les Serbes sont sous contrôle de la Forpronu, et c'est l'impasse. Un nouveau conflit est possible à tout instant. Cette guerre, en Croatie, aura fait une dizaine de milliers de morts. Des centaines de villages sont détruits ou vidés de leurs habitants.

Du côté de la Bosnie, composée d'une majorité de musulmans (54%), d'environ un tiers de Serbes et 17% de Croates, la Bosnie est confrontée au même principe qui veut que les Serbes doivent être ensemble et ne sauraient en aucun cas constituer une minorité, le même schéma qu'en Croatie se reproduit.

Les batailles seront encore plus féroces et le nettoyage ethnique se poursuivra jusqu'à Sarajevo.

L'avenir?

Si le conflit en cours ne devait pas trouver de solution, il est à craindre que le Kosovo et surtout la Macédoine ne fassent l'objet de la soif de pouvoir de Milosevic.

C'est le danger majeur de ces prochains mois, car une extension des conflits en direction de la Macédoine pourrait entraîner une guerre dans l'ensemble des Balkans, avec des conséquences qu'il est bien difficile d'imaginer.

Un message d'espoir

Pierre Duvoisin, en guise de conclusion, a déclaré en substance: «Il est vrai qu'après avoir pris connaissance de toute cette misère, il faut agir. Pour ma part, je suis prêt à mettre la protection civile du canton de Vaud à disposition pour accueillir 800 réfugiés, dès demain.»

Indispensable au cas où – judicieux et utile dès maintenant. Le mobilier de protection civile d'ACO.

Demandez la documentation ou les conseils des spécialistes:

ACO Mobilier de protection civile
Vaudrès 28
1815 Clarens
Tél. 077 21 74 36



Allenspach & Cie SA
Untere Dünnerstrasse 33
4612 Wangen b/Olten
Tél. 062 32 58 85-88
Fax 062 32 16 52



ACO. La marque de confiance.